



## Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie C, sous-catégorie 3.10 (ajout ou modification des mélanges en cuve)

**N° de la demande :** 2012-4484  
**Demande :** Catégorie C, sous-catégorie C.3.10 (ajout ou modification de mélanges en cuve)  
**Produit :** Herbicide Accurate  
**Numéro d'homologation :** 29242  
**Matière active (m.a.) :** Metsulphuron-méthyl à 60 %  
**N° de document de l'ARLA :** 2275330

### Contexte

L'herbicide Accurate, contenant du metsulphuron-méthyl à 60 %, est homologué pour la suppression en postlevée des mauvaises herbes dans les petites céréales, les herbages graminés, les pâturages et les terrains de parcours. L'herbicide Accurate peut être appliqué seul à un dosage de 4,5 g m.a./ha ou de 3,0 et 4,5 g m.a./ha dans un mélange en cuve avec des herbicides étiquetés pour supprimer un spectre plus large de mauvaises herbes. Pour obtenir des détails précis concernant les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

### But de la demande

La présente demande a pour objet d'inclure un nouveau mélange en cuve sur l'étiquette de l'herbicide Accurate.

- L'herbicide Accurate à 7,5 g m.a./ha + l'herbicide Nuance (numéro d'homologation 29468; tribénuron-méthyle à 75 %) à 7,5 g m.a./ha + glyphosate à 450 g m.a./ha ou à 270 à 360 g m.a./ha avec de l'Agral 90 ou du Liberate à 0,35 % v/v sur les terrains en jachère d'été et comme traitement de présemis dans les champs où l'on doit semer le blé de printemps (y compris le blé dur) et l'orge.

### Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des données chimiques, sanitaire ou environnementale n'était requise, car aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques et à la formulation et aucune dose d'utilisation n'a été augmentée.

### Évaluation de la valeur

Étant donné que le mélange en cuve demandé est appuyé pour y inclure l'étiquette de l'herbicide Nuance sous le numéro de demande 2012-4483 et que les herbicides Nuance et Accurate appartiennent au même titulaire d'homologation, les renseignements présentés sous le numéro de demande 2012-4483 sont applicables à l'herbicide Accurate (ARLA n° 2260789).

## **Conclusion**

L'ARLA a évalué la présente demande et juge que les renseignements sont suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Accurate en vue d'ajouter l'option de mélange en cuve avec l'herbicide Nuance et l'herbicide au glyphosate.

## **Référence**

Liste des études/renseignements fournis par le titulaire

PMRA # 2240729, 2240730, 2240731, 2240732, 2240733, 2240737, 2240738, 2240739, 2240741, 2240742, and 2240743: Trial reports. Prepared by Cheminova Canada. DACO 10.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.